



Dossier du BHI No. S3/4405

LETTRE CIRCULAIRE N° 41/2005
25 avril 2005

PUBLICATION M-4 DE L'OHI

REGLEMENTS DE L'OHI POUR LES CARTES INTERNATIONALES (INT) ET LES SPECIFICATIONS DE L'OHI POUR LES CARTES MARINES

- Références :
- 1) LC de l'OHI N° 74/2004 du 9 novembre 2004 : entrées obsolètes et plus utilisées dans la INT 1 et la M-4.
 - 2) LC de l'OHI N° 75/2003 du 10 décembre 2003 : Publication M-4 de l'OHI.

Monsieur le Directeur,

Un nouveau format pdf (portable document format) numérique, en langue anglaise, de la M-4 a été posté sur le site Web de l'OHI (www.iho.shom.fr > Publications > Download List).

Nous sommes très reconnaissants au Service hydrographique du RU qui a produit et fourni cette version améliorée du format pour lequel une présentation plus cohérente a été réalisée, tout en conservant le système de numérotation existant. Il s'agit de la Version 3.000¹ mais qui ne contient aucun changement substantiel non annoncé par rapport à la précédente parution de décembre 2002 telle que mise à jour au moyen de divers amendements, sauf comme signalé ci-dessous.

Les nouveaux et récents symboles et spécifications révisés annoncés dans les lettres circulaires 1 et 14/2005 ont été inclus en totalité ; les versions « autonomes » de ces nouvelles spécifications seront donc prochainement supprimées du site Web. Ce projet de nouvelle section B-100, communiqué sous couvert de la LC de l'OHI N° 12/2005, n'a pas été inclus, étant donné qu'il n'est pas encore finalisé. Il est prévu que ceci constituera la première mise à jour de la Version 3.000 de la M-4.

La Section 600 de la Partie B (Cartes avec réseaux) n'a pas été convertie au nouveau format et a été supprimée de la M-4, et le préfixe 'I' a été supprimé des références de la INT 1, à la suite de l'approbation d'une majorité d'Etats membres, en réponse à la LC N° 74/2004 (Référence 1). Un résumé des réponses à la Référence 1 figure en Annexe A. L'index alphabétique de la Partie B a également été supprimé. Ceci est une lourde charge et les membres du groupe de travail sur la standardisation des cartes et sur les cartes papier (CSPCWG) ont convenu que le temps consacré à la mise à jour, à la conversion et à la tenue à jour serait disproportionné par rapport aux bénéfices qui en seraient retirés. Cette nouvelle version est, bien évidemment, facile à rechercher à l'aide d'outils numériques.

La plupart des anciens graphiques rastrés ont été remplacés par des graphiques vectoriels qui produisent une image plus propre et un fichier de dimension plus petite.

La future maintenance s'effectuera grâce au remplacement de sections complètes (pour les Parties A et C), ou de sous-sections (pour la Partie B), au lieu de l'ancien système consistant à remplacer des pages

¹ Cette nouvelle parution constitue la 3e Edition de la M-4. Ceci sera clarifié lors de la prochaine version.

individuelles. Se référant aux numéros des spécifications, les sections sont groupées par centaines et les sous-sections par dizaines. Dès qu'une section ou une sous-section est remplacée, une copie en sera mise à disposition sur le site Web, de sorte que les Etats membres puissent en imprimer des exemplaires s'ils le souhaitent. Une version révisée de la M-4 dans son intégralité sera également postée avec un nouveau numéro de version, ce qui ajoutera un chiffre supplémentaire au numéro placé après le point, pour chaque nouvelle version. Un CD de chaque nouvelle version sera archivé au BHI. Le secrétaire du CSPCWG apportera des modifications éditoriales, selon que nécessaire, comme par exemple la mise à jour des références croisées et la correction de toute erreur, dès qu'une nouvelle version sera prête. Cette procédure est conforme aux modifications annoncées dans la LC de l'OHI N° 75/2003 (Référence 2). Les Etats membres sont invités à avertir le Secrétaire (via le BHI, info@ihb.mc) de toutes les modifications éditoriales nécessaires qu'ils pourraient remarquer.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'K. Barbor', written over a horizontal line.

Contre-amiral Kenneth BARBOR
Directeur

Annexe A : Résumé des réponses à la LC N° 74/2004

RESUME DES REPONSES A LA LC N° 74/2004**ENTREES OBSOLETES ET PLUS UTILISEES DANS LA INT 1 ET LA M-4**

La LC N°74/2005 posait les questions suivantes :

1	Approuvez-vous que les entrées de la INT 1 pour les cartes à réseaux (IS 20-42) soient supprimées?
2	Approuvez-vous que la section B-600 de la M-4 soit supprimée?
3	Approuvez-vous que le symbole IS 10 (RC) soit désormais mentionné comme obsolète dans la INT 1 et, par la suite, supprimé de la M-4?
4	Approuvez-vous que le symbole IS 13 (station Consol) soit désormais mentionné comme obsolète dans la INT 1 et, par la suite, supprimé de la M-4?
5	Approuvez-vous que le symbole IS 16 (Aero RC) soit désormais mentionné comme obsolète dans la INT 1 et, par la suite, supprimé de la M-4?
6	Approuvez-vous que la référence faite aux roses de compas à points soit supprimée de la M-4?
7	Approuvez-vous que le préfixe « I » et les références à la « liste-type des symboles et abréviations » dans la colonne 5 soient supprimés ?

Des réponses ont été reçues de 42 Etats membres. Celles-ci sont résumées dans le tableau au verso. Pour qu'une mesure soit approuvée, la majorité simple des Etats membres votants est requise ; au moment de la publication de la LC N° 74/2005, 36 votes équivalaient à la majorité. Les actions suggérées par les questions 1, 2, 4, 6 et 7 sont donc en cours.

Plusieurs commentaires ont été ajoutés aux formulaires de réponse, la plupart expliquaient pourquoi certains Etats membres souhaitent que les symboles des RC et des AeroRC (Questions 3 & 5) soient pour le moment conservés. En outre, certaines préoccupations ont été exprimées sur le fait que la suppression des préfixes « I » de la INT 1 et de la M-4 (Question 7) entraînerait une confusion étant donné que d'autres documents contiennent le préfixe « I ». Cette préoccupation sera atténuée par une note explicative dans la nouvelle Edition de la INT 1.

Les autres commentaires ont été les suivants :

Inde : Réf Q. 6 : la référence faite aux roses de compas est nécessaire pour mesurer l'angle de relèvement exact.

RU : suggère en outre que les symboles utilisés pour les radiophares directionnels et les radiophares tournants (S11 & 12) soient également mentionnés comme obsolètes et par la suite supprimés de la M-4 (B-481-482).

USA : Réf Q.1 : les symboles IS20 à IS25 de la INT 1 se réfèrent au Decca. Le Decca n'est plus opérationnel aux Etats-Unis. Nous sommes favorables à la suppression des symboles IS20 à IS25.

Les symboles IS30 à IS37 de la INT 1 se réfèrent au LORAN-C. Le LORAN-C est toujours opérationnel aux Etats-Unis et la NOAA publie encore des cartes avec réseaux. Il serait bénéfique pour les navigateurs internationaux qui utilisent les cartes de la NOAA que les symboles IS30 à IS37 soient conservés dans la INT 1.

Les symboles IS40 à IS42 de la INT 1 se réfèrent à l'Omega. L'Omega n'est plus opérationnel aux Etats-Unis. Nous sommes favorables à la suppression des symboles IS40 à IS42.

Question de la LC 74/2004	1	2	3	4	5	6	7
Etat membre	Oui						
Afrique du Sud	X	x	x	x	x	x	x
Algérie	X	x	x	x	x	x	x
Allemagne	X	x	x	x	x	x	x
Argentine	X	x		x		x	x
Australie	X	x	x	x		x	x
Bahreïn	X	x	x	x	x	x	x
Belgique	X	x	x	x	x	x	x
Bésil	X	x	x	x	x	x	
Canada		x		x		x	x
Chili	X	x		x		x	x
Colombie	X	x	x	x	x	x	x
Croatie	X	x	x	x	x	x	x
Cuba	X	x	x	x		x	x
Danemark	X	x	x	x	x	x	x
Espagne	X	x	x	x	x	x	x
Finlande	X	x	x	x	x	x	x
France	X	x	x	x	x	x	x
Grèce	X	x	x	x	x	x	x
Inde	X	x	x	x			x
Islande	X	x	x	x	x	x	x
Italie	X	x	x	x		x	x
Japon				x	x	x	
Maroc	X	x				x	x
Mexique	X	x	x	x	x	x	x
Monaco	X	x	x	x	x	x	x
Norvège	X	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Zélande	X	x		x	x	x	x
Oman	X	x	x	x	x	x	x
Pakistan	X	x	x	x	x	x	
Pays-Bas	X	x	x	x		x	x
Pérou	X	x	x	x		x	
Philippines	X	x				x	
Pologne	X	x	x	x	x	x	x
Portugal	X	x	x	x	x	x	x
Rép. de Corée	X	x	x	x	x	x	x
RU	X	x	x	x	x	x	x
Slovénie	X	x	x	x	x	x	x
Suède	X	x	x	x	x	x	x
Tunisie	X	x	x	x	x	x	x
Turquie	X	x	x	x	x	x	x
Uruguay	X	x		x		x	x
USA		x	x	x		x	x
Total	39	41	34	40	29	41	37